

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports

Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire

Date de publication: KABVS 26.06.2026

Visible par le public jusqu'au: 26.06.2029

Numéro de publication: BA-VS05-0000022557

Entité de publication

Canton du Valais - Commission cantonale des constructions, Kanton Wallis - Kantonale Baukommission, Rue des Creusets 5, 1951 Sion

Demande d'autorisation de construire - Réfection du pont principal d'accès au chalet, des ponts reliant l'île principale aux deux îles secondaires et remplacement de la conduite d'eaux usées, Orsières

Titre du projet de construction

Réfection du pont principal d'accès au chalet, des ponts reliant l'île principale aux deux îles secondaires et remplacement de la conduite d'eaux usées

Numéro pour consultation eConstruction

646ee4d3

Requérant(e)

Chalet de l'île SA

Auteur(e) de plans

Jérémie Fusay

Auteur(e) de plans - Entreprise

JF concept constructions sàrl

Parcelle

Parcelle 139, No Folio 7, Lieu-dit Le Marais

Coordonnées

2'574'910 1'097'610

Propriétaire

Chalet de l'île SA

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone de constructions et installations publiques A, aire forestière, zone de protection de la nature (marais)

Dérogation(s)

24 ss LAT, distance à la forêt, espace réservé aux eaux (ERE)

Moyen de droit / Consultation

Le(s) dossier(s) est (sont) consultable(s) sur la plateforme eConstruction, auprès de l'administration communale, veuillez-vous référer à la commune pour la consultation du BO, et auprès de la CCC les jours ouvrables de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 (16h00 veille de fête). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la CCC, Rue des Creusets 5, CP 670, 1951 Sion soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La CCC vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Secrétariat cantonal des constructions et police des constructions
Rue des Creusets 5
1950 Sion

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 27.07.2026